

FICHE TECHNIQUE N°1 BIS

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

DEMANDE DE DEROGATION POUR L'AFFECTATION EN 6EME DANS UN COLLEGE PUBLIC - RENTREE SCOLAIRE 2022-2023



Toute demande INCOMPLETE ou arrivée après le délai de rigueur à la DSDEN sera déclarée IRRECEVABLE

Accusé de réception de la demande d'assouplissement de la carte scolaire de l'élève :

A réception du volet 2 AFFELNET 6EME rempli par les représentants légaux de l'élève, le directeur de l'école coche la ou les priorité(s) invoquée (s), ainsi que les documents fournis dans le cadre de cette demande de dérogation.

CHOIX à cocher	Rang	Motif de la demande	Pièces justificatives obligatoires	Pièces déposées	Pièces manquantes
	❶	Elève souffrant d'un handicap.	<u>Notification de la décision de la CDAPH</u> ou tout autre document attestant du handicap.		
	❷	Elève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé.	<u>Certificat du médecin traitant et/ou avis du médecin scolaire</u> (chaque demande fera l'objet d'une expertise par le médecin-conseiller technique départemental.		
	❸	Elève susceptible d'être boursier sur critères sociaux.	<u>Avis d'imposition ou de non-imposition 2021</u> (se reporter à titre indicatif à la fiche technique n°2 recensant les plafonds de ressources).		
	❹	Elève dont un frère ou une sœur est en cours de scolarisation dans l'établissement souhaité.	<u>Certificat de scolarité de l'année scolaire 2021-2022</u> du ou des frères et sœurs scolarisés dans l'établissement sollicité (hors classe de 3ème) et <u>copie du livret de famille</u> .		
	❺	Elève dont le domicile est limitrophe du collège hors secteur sollicité.	Tout document utile permettant d'évaluer les distances domicile collège secteur et domicile-collège sollicité (itinéraire internet, plan...).		
	❻	Elève devant suivre un parcours scolaire particulier : * <u>sections sportives scolaires</u> (hors CHASE), * <u>langues vivantes rares uniquement</u> (chinois, portugais et russe).	Pas de pièce justificatives mais demande soumise à la <u>réussite aux tests de pré-sélection</u> et/ou à l'avis de la commission départementale. <u>Attention</u> : Les admissions en sections internationales et en classes à horaires aménagés relèvent d'un recrutement spécifique. Il n'est pas nécessaire de formuler une demande de dérogation.		
	❼	<u>Autres</u> : les demandes de dérogation formulées au titre de la convenance personnelle n'ont pas lieu d'être satisfaites, sauf situation exceptionnelle qui sera étudiée au cas par cas par la Directrice Académique.	Un courrier motivant la demande, accompagné de tout document que vous jugerez utile. <u>Attention : la classe bilangue n'est pas dérogatoire.</u>		

A.....le,/...../ 2022

Cachet et signature du directeur de l'école

- L'original de l'accusé-réception est à remettre à la famille par le directeur de l'école
- Une copie du volet 2 et de l'accusé de réception ainsi que les pièces justificatives sont à transmettre à la DIVEL 1 **au plus tard l 13 mai 2022.**